

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif, tenue le 10 septembre 2009 à 17 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commissaires présents :

M. Claude Trudel, président de la commission
Maire de l'arrondissement de Verdun
M. Richard Bergeron
Conseiller de ville, arrondissement du Plateau-Mont-Royal
M. Christian G. Dubois
Conseiller de ville, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro
M. Pierre Mainville
Conseiller d'arrondissement de Ville-Marie
Mme Ginette Marotte
Conseillère de ville, arrondissement de Verdun
Marie Potvin
Conseillère d'arrondissement d'Outremont
M. Robert L. Zambito
Conseiller d'arrondissement de Saint-Léonard

Commissaire absente :

Mme Noushig Eloyan, vice-présidente de la commission
Conseillère de ville, arrondissement d'Ahuñtsic-Cartierville

Le quorum est atteint

Aussi présents :

M. Luc Gagnon, chef de division, Urbanisme Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
M. Martin C. Roy, conseiller en aménagement, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
M. Erik Provost, conseiller en aménagement, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Assistance : 1 personne

1. Ouverture de l'assemblée

À 17h00, le président de la commission, M. Claude Trudel, ouvre l'assemblée. Il se présente et demande aux membres de la commission de faire de même. Il rappelle que la commission procède ce soir à l'adoption des recommandations suite à l'étude publique du bilan 2007-2009 de la mise en œuvre du plan d'urbanisme réalisée le 20 août dernier.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Trudel fait la lecture de l'ordre de jour. Sur une proposition de Mme Marie Potvin, appuyée par M. Christian G. Dubois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 20 août 2009

Sur une proposition de Mme Marie Potvin, appuyée par M. Pierre Mainville, le procès-verbal du 20 août 2009 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des recommandations - Bilan 2007-2009 de la mise en œuvre du Plan d'urbanisme

Le président invite les membres de la commission à la lecture des recommandations.

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine initie dès 2010 la mise à jour du Plan d'urbanisme de Montréal.

R-2

Que préalablement à la révision du Plan d'urbanisme, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine évalue la performance générale du Plan d'urbanisme eu égard à ses résultats sur l'évolution et la transformation du territoire.

R-3

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine tienne compte pour cette mise à jour de tous les bilans précédents qui ont été déposés ainsi que des recommandations qui ont été formulées par la commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif depuis l'adoption du Plan d'urbanisme en 2004.

R-4

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine tienne compte pour la mise à jour du Plan d'urbanisme des recommandations émises par l'Office de consultation publique de Montréal lors des consultations publiques qui ont eu lieu sur des projets privés et institutionnels ainsi que des avis du Conseil du patrimoine de Montréal.

R-5

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine introduise dans les prochains bilans, des données sur les secteurs où la Ville est intervenue en matière de revitalisation et de protection.

R-6

Qu'un mandat soit confié au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine pour évaluer la possibilité d'instaurer des mesures fiscales qui s'appliqueraient aux aspects patrimoniaux des projets et permettraient d'en rehausser la valeur.

R-7

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine veille à dresser l'inventaire des projets de végétalisation des aires de stationnement et à les inclure dans la liste des programmes et immobilisations en matière d'environnement.

R-8

Que le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre dans la mise à jour du Plan d'urbanisme, les préoccupations relatives au verdissement des aires de stationnement et ce, dans un souci de prévention des risques d'inondation et de lutte aux îlots de chaleur.

Après la lecture, sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par M. Richard Bergeron les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

5. Période de questions et commentaires du public

S/O

6. Période de questions des membres de la commission

S/O

7. Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, M. Trudel remercie les citoyens et organismes qui ont assisté à l'une ou l'autre des séances publiques. Il remercie également M. Luc Gagnon et son équipe pour avoir soutenu le travail des membres de la commission tout au long des travaux. Il adresse enfin ses remerciements aux membres de la commission ainsi qu'à la secrétaire-recherchiste.

À 17h15, sur une proposition de Mme Ginette Marotte, appuyée par M. Pierre Mainville, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE :	16 SEPTEMBRE 2010
--------------------	-------------------

« ORIGINAL SIGNÉ »

Bernard Blanchet
Président de la commission

« ORIGINAL SIGNÉ »

Christiane Bolduc
Secrétaire recherchiste